

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 4

Artikel: Rapport intoxications d'abeilles 2016
Autor: Tschuy, Marianne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport Intoxications d'abeilles 2016

**Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
marianne.tschuy@apiservice.ch**

Les intoxications de colonies d'abeilles ont lieu, en général, à partir du mois d'avril jusqu'en août. Les emplacements à risque élevé se trouvent à proximité des cultures fruitières et des vignes. En effet, ce sont ces cultures qui sont traitées le plus fréquemment. Les produits phytosanitaires les plus utilisés dans ces plantations sont les fongicides suivis des insecticides (cf. Rapport agricole www.agrarbericht.ch/fr/environnement/eau/recours-aux-produits-phytosanitaires).

Depuis sa mise en place en 2013, le Service sanitaire apicole (SSA) est entre autre responsable d'éclaircir les cas de suspicion d'intoxication d'abeilles.

Au courant de l'année dernière, 19 cas de suspicion lui ont été annoncés. Quatre échantillons d'abeilles n'ont malheureusement pas pu être analysés, leur qualité étant insuffisante (p.ex. décomposition avancée, trop d'impuretés, pas suffisamment d'abeilles). Aucune trace de pesticides n'a été détectée dans 11 échantillons. Dans quatre cas, les analyses ont confirmé une intoxication. Parmi ces quatre cas, une intoxication était clairement due à un acte de malveillance. Dans deux autres cas, l'origine n'a pas pu être élucidée. Le dernier cas concernait plusieurs ruchers resp. 68 colonies d'abeilles dans le canton de Berne qui ont subi des dégâts importants suite à un traitement au néonicotinoïde Thiaméthoxame, l'arboriculteur responsable n'ayant pas respecté les règles d'application.

Le revenu des agriculteurs dépend entre autres des pollinisateurs. Il est extrêmement important qu'ils respectent les consignes d'application afin d'éviter des dégâts.

Cas	Substance	Concentration mesurée (ug/abeille)	Type PPS*	DL 50 par abeille (ug/abeille)	Explique mortalité ¹	
1	Cypermethrin	0.025	I	0.02	Oui	
	Piperonylbutoxide	0.01	S	100	Non	
	Permethrin	0.006	I	0.29	Non	
	Trichlorfon	0.002	I	0.4	Non	
	Coumaphos	0.021	A	20.3	Non	
2	Phosalon	0.001	I	4.4	Oui, dégradation rapide	
	Coumaphos	0.002	A	20.3	Non	
3	Echantillon 1	Pyrimethalin	0.012	F	100	Non
		Difenoconazol	0.004	F	100	Non
		Clothianidin	0.0007	I	0.004	Oui
		Thiaméthoxam	0.0002	I	0.005	Oui

Cas	Substance	Concentration mesurée (ug/abeille)	Type PPS*	DL 50 par abeille (ug/abeille)	Explique mortalité ¹	
3	Echantillon 2	Pyrimethalin	0.003	F	100	Non
		Difenoconazol	0.004	F	177	Non
		Clothianidin	0.003	I	0.004	Oui
		Thiaméthoxam	0.0003	I	0.005	Oui
3	Echantillon 3	Pyrimethalin	0.001	F	100	Non
		Difenoconazol	0.003	F	177	Non
		Clothianidin	0.002	I	0.004	Oui
		Thiaméthoxam	0.001	I	0.005	Oui
4		Dichlorvos	0.32	I/A	0.29	Oui
		Trichlorfon	0.014	I	0.4	Oui

¹ Non : ne signifie pas nécessairement que la substance en cause n'est pas dangereuse pour les abeilles. *I = insecticide ; F = fongicide ; A = acaricide ; S = Synergiste

Pourquoi est-il difficile de diagnostiquer une intoxication d'abeilles ?

L'évaluation de la force et de l'état de santé d'une colonie d'abeilles dépend de l'expérience et de l'interprétation personnelle de l'apiculteur. L'avis d'un inspecteur est dans tous les cas nécessaire. Remarquer au plus vite qu'une colonie a un comportement différent ou qu'elle est en train de s'effondrer est un critère important, mais n'est malheureusement pas toujours possible.



Abeilles intoxiquées sur la planche d'envol. (Photo : apiservice)

La prise d'échantillon et l'envoi correct sont également primordiaux : certains produits phytosanitaires se dégradent en quelques heures seulement et, en plus, les abeilles mortes se décomposent très rapidement. Et, finalement, les analyses chimiques et pathologiques de même que leur interprétation sont très complexes.

Ce que l'apiculteur peut faire :

- En cas de suspicion d'intoxication, il contacte au plus vite l'inspecteur régional qui évaluera l'état de santé de la colonie. Ce sera l'inspecteur qui prendra l'échantillon d'abeilles et l'enverra au SSA. L'échantillon doit être accompagné du formulaire « Feuille de protocole intoxication d'abeilles » (cf. www.apiservice.ch/aidememoire, aide-mémoire 3.1.1. Intoxication d'abeilles).
- L'échantillon ne peut être envoyé que du lundi au jeudi. Si des problèmes sont constatés du vendredi au dimanche, l'échantillon doit être mis au réfrigérateur et envoyé par courrier A le lundi.
- L'apiculteur se renseigne auprès de ses collègues si des observations identiques ont été faites à leurs ruchers.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Nettoyer/assainir plus rapidement avec une cuve de lavage manuel et l'Apimobile du SSA

**Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
juerg.glanzmann@apiservice.ch**

Y a-t-il chez vous des ruches vides et du matériel apicole qu'il faut encore nettoyer et assainir ? Si c'est le cas, vous pouvez sensiblement réduire votre temps de travail grâce à l'Apimobile et à la cuve de lavage manuelle du SSA.

Ce printemps, quelques apiculteurs déplorent déjà de grandes pertes de colonies. Beaucoup de travail les attend : fonte d'anciens cadres et nettoyage de ruches. Le SSA tient à votre disposition deux solutions qui facilitent ces tâches. Pour rendre notre offre encore plus attrayante, nous avons adapté nos prix en votre faveur !

Cuve de lavage manuel

La cuve de lavage est idéale pour le lavage d'une à dix ruches et du petit matériel apicole. Vous pouvez venir l'emprunter gratuitement sur place à Berne ou nous vous la faisons parvenir à vos frais via Cargo Domicile.

Apimobile du SSA

L'Apimobile du SSA a été conçue pour des cas d'épizootie ainsi que pour des actions de nettoyage de grande envergure. Grâce à elle, et avec suffisamment d'aides, jusqu'à 30 ruches ainsi que du petit matériel apicole peuvent être nettoyés en une journée. L'Apimobile contient un grand cérificateur, une machine à laver les ruches et le petit matériel, une cuve de lavage manuel, un nettoyeur à haute pression ainsi que des brûleurs.